

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022
AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE secondaire 3,4 ET/OU DE LA 5^e DU SECONDAIRE

Objet : Programme de vaccination en milieu scolaire-administration des doses manquantes

Cher parent,

La fermeture des écoles en raison de la pandémie de COVID-19 a causé un retard dans l'administration de la vaccination scolaire effectuée en 3^e année du secondaire. En secondaire 3, l'infirmière procède à la vérification du dossier et du carnet de vaccination afin de vérifier si sa vaccination est à jour pour l'ensemble de ces maladies : la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la poliomyélite, la rougeole, la rubéole, les oreillons, les infections à méningocoque de séro groupe C, la varicelle, l'hépatite A, l'hépatite B et les infections à VPH.

Si des doses étaient manquantes, elles pourront lui être administrées en secondaire 4 et/ou en secondaire 5. Par exemple, si votre jeune a reçu 1 dose de Gardasil 9[®] en 3^e année du secondaire, il pourra recevoir gratuitement 1 dose de Cervarix[®] cette année.

Le report de ces doses en secondaire 4 et/ou en secondaire 5 n'entraînera pas une moins bonne protection de votre enfant contre ces maladies.

Au Québec, l'âge légal pour le consentement aux soins est de 14 ans. Votre enfant est donc en mesure de consentir lui-même à la vaccination offerte à l'école. Ces informations vous sont fournies afin que vous puissiez le soutenir dans sa démarche. Si des vaccins lui sont administrés, votre jeune recevra un feuillet d'information sur les effets secondaires pouvant apparaître dans les 24 à 72 heures suivant l'administration et les moyens à prendre pour les soulager.

La vaccination à l'école aura lieu le S.V.P., assurez-vous que votre enfant ait son carnet de vaccination en mains. Les vaccins administrés y seront inscrits. La carte d'assurance maladie n'est pas requise.

Pour plus d'informations sur la vaccination et les maladies évitables par la vaccination, consultez la section Vaccination du site du gouvernement du Québec à l'adresse suivante : [Québec.ca/vaccination](https://quebec.ca/vaccination).

Nous vous remercions de votre collaboration

**2021–2022 SCHOOL YEAR
TO THE PARENTS OF SECONDARY 3, 4 AND/OR 5 STUDENTS**

RE: School vaccination program-Administration of Missing doses

Dear Parents,

School closures due to the COVID-19 pandemic caused a delay in the school vaccinations normally administered during Secondary 3. In Secondary 3, the nurse review your child's file and vaccination record to make sure he or she is up-to-date on vaccinations against the following diseases: diphtheria, pertussis (whooping cough), tetanus, polio, measles, rubella, mumps, meningococcal C infection, chickenpox, hepatitis A, hepatitis B, and HPV infections.

If any doses was missing, they can be given to your child in Secondary 4 and/or in Secondary 5. For example, if your child did not receive 1 dose of Gardasil 9[®] in Secondary 3, he or she can receive 1 dose of Cervarix[®] free of charge this year.

Deferring these doses to Secondary 4 and/or 5 will not protect your child less against these diseases.

The legal age for healthcare consent in Québec is 14. Parental consent is therefore not required if your child wants to get vaccinated at school. Please review the information below so you can help your child navigate the vaccination process. If your child receives a vaccine, he or she will receive a fact sheet on potential side effects that could appear within 24 to 72 hours of vaccination and how to relieve them.

Please make sure your child brings his or her vaccination record. It will be updated with any vaccines that are administered. Health insurance cards are not required.

For more information on vaccination and vaccine-preventable diseases, visit the Vaccination section of the Government of Québec website at [Québec.ca/vaccination](https://quebec.ca/vaccination).

Thank you for your cooperation.